



Artisans, créateurs : candidatez au Label « Fabriqué à Paris » !

Engagement de mandature de la Maire de Paris, le label « Fabriqué à Paris » est officiellement lancé ! Les artisans, entrepreneurs et créateurs qui fabriquent au sein de la capitale ont jusqu'au 19 novembre pour candidater et remporter une distinction qui les aidera à développer leur activité.

Répondant à une forte demande des Parisiens et des touristes pour des objets incarnant l'identité et les traditions parisiennes, la Ville de Paris a souhaité créer un label dédié afin de valoriser les produits fabriqués à Paris et démontrer l'excellence et le dynamisme de l'artisanat parisien.

La mise en œuvre de ce label est en engagement de mandature de la Maire de Paris et la première préconisation du rapport « Fabriquer à Paris » de la Mission d'Information et d'Évaluation présidée en 2015 par Nicolas Bonnet-Oulaldj.

Il offrira aux lauréats une visibilité nouvelle, une reconnaissance professionnelle et un gage de qualité qu'ils pourront intégrer dans leur communication. Un logo « Fabriqué à Paris » permettra aux lauréats de faciliter l'identification de leur produit sur leur vitrine et au sein de leur boutique.

Le label sera remis par un jury composé de représentants de la Ville de Paris et de personnalités qualifiées. Ce jury distinguera chaque année une sélection de produits pour les catégories suivantes : artisanat alimentaire, activités de production, artisanat d'art/création, innovation et « coup de cœur des Parisiens » ; ce dernier lauréat étant choisi par un vote des Parisiens. Au sein de chacune de ces catégories, le produit classé en premier sera récompensé par une dotation de 2.000 euros.

Les modalités de sélection de ce concours ont été définies en concertation avec des professionnels, notamment la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris. En plus du caractère local et de la qualité intrinsèque du produit, elles mettent l'accent sur l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans le processus de fabrication.

« Il y a chez les Parisiens une quête de sens, de qualité et d'authenticité dans leurs achats », déclare Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris chargée du commerce et de l'artisanat. « Ce label répond à une réelle attente de leur part et permettra de récompenser les savoir-faire indéniables de nos artisans et la qualité de leurs produits. Je suis convaincue qu'il leur offrira une reconnaissance méritée et leur permettra de développer encore davantage leur activité ».

Pour candidater, rendez-vous sur Paris.fr : <https://www.paris.fr/professionnels>

A l'occasion du lancement de cet appel à candidature, Olivia Polski effectuera un déplacement à la rencontre d'artisans et de créateurs fabriquant à Paris, afin de leur présenter le Label « Fabriqué à Paris ».

Personnalités présentes :

- Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et indépendantes
- Nicolas Bonnet-Oulaldj, président de la Mission d'information et d'évaluation « Fabriquer à Paris pour relever les enjeux sociaux et environnementaux », président du groupe Parti Communiste Français-Front de Gauche au Conseil de Paris
- François Dagnaud, Maire du 19^e arrondissement
- Pascal Barillon, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris
- Gérald Barbier, premier vice-président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris

Date et lieu :

Mercredi 18 octobre, 10h30 – 9, rue de la Villette, Paris 19^e

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61